

RAPPORT D'ACTIVITE D'OK-FORÊT 2007

VIE DE NOTRE ASSOCIATION

OK Forêt est entré dans l'âge adulte en 2007 puisque, avec nos 18 ans d'existence, nous avons atteint la majorité. Une majorité toute théorique car, depuis longtemps, notre entreprise sociale a démontré sa maturité, tant auprès de sa clientèle par le sérieux de son travail qu'auprès des ouvriers qu'elle engage par les bienfaits qu'ils retirent de leur activité en son sein.

Depuis 18 ans, OK Forêt permet à 20-30 personnes par année – dont la majorité est issue du monde carcéral – de trouver un emploi sain et stimulant qui peut leur donner espoir de se réintégrer dans la société. Une bonne partie d'entre elles, sans ce travail, serait probablement tombée à l'aide sociale, voire aurait été exposée à une récidive de leur délinquance. Nous n'avons jamais tenté de chiffrer quel bénéfice tire la société de l'activité d'OK Forêt. Tous ces ouvriers qui oeuvrent dans les forêts ou les jardins de notre canton, gagnent leur vie durant le temps de leur engagement et ils ne sont pas à la charge de la société, sous quelque forme que ce soit. Le bénéfice économique pour notre état social est ainsi évident, sans compter les bienfaits de la remise en forme physique et morale de nos employés. Notre structure administrative, réduite au minimum dès l'origine de notre projet, ne nous a pas permis jusqu'ici un suivi systématique des personnes qui quittent OK Forêt. Certains ouvriers restent en contact avec nous et nous savons qu'ils ont trouvé un travail et une

stabilité dans leur vie. Pour la majorité, nous ne pouvons pas affirmer que leurs efforts de réinsertion aient abouti positivement. Il est toutefois évident que leur passage chez nous reste largement bénéfique, à tous les points de vue, tant pour eux-mêmes que pour la société.

Ce n'est pas sans intention que nous relevons les avantages évidents que retire notre état social de l'activité d'OK Forêt. Après quelques années miraculeuses sur le plan économique, nous constatons qu'il devient difficile de parvenir à équilibrer nos comptes qui se sont révélés déficitaires ces deux dernières années. Resserrement du marché? Ouvriers moins performants? Charges en augmentation? Il nous est difficile d'analyser le pourquoi de nos soucis pécuniaires. Il n'est toutefois pas étonnant qu'une entreprise sociale comme la nôtre puisse éprouver des difficultés à équilibrer ses comptes sans apports extérieurs. Il est bon de rappeler ici que, hors l'appui de la Loterie Romande pour l'achat de matériel (aide que nous avons demandé de suspendre en 2006 et 2007 vu l'excellence de nos résultats 2005), notre Association ne bénéficie d'aucune subvention des pouvoirs publics.

En 2007, nos responsables professionnels, Paul Monnet et Jean-Luc Sibué, ont parfois dû renoncé à engager un ouvrier supplémentaire qui sollicitait un engagement, par crainte

d'alourdir encore les charges de l'entreprise. C'est ainsi que plusieurs personnes, qui auraient eu besoin de trouver un emploi pour tenter de reprendre pied, n'ont pu être engagées. C'est vraiment dommage. Nous craignons que cette situation se reproduise, voire se multiplie dans les années à venir. C'est pourquoi nous devons certainement envisager de faire appel aux pouvoirs publics pour qu' OK Forêt puisse poursuivre la mission qu'il s'est donnée sans risquer de mettre en péril son équilibre financier. Il nous paraîtrait de bonne justice de trouver auprès de nos autorités une oreille attentive à nos difficultés, ne serait-ce qu'en reconnaissance d'une action menée depuis 18 ans au bénéfice de tous. Pouvons-nous rêver qu'en 2009, pour ses 20 ans d'existence, notre Association soit inscrite au budget de l'Etat?

2. Activités du Comité

Le Comité se réunit 6 fois par année. Il se compose de M. Alain MEDER, Président, de MM. Jean-Pierre BAILLIF, Victor FATIO, Gérald THELER et Albert-Henri WIDMER.

En décembre 2007, M. Albert-Henri Widmer a donné sa démission pour raison de santé. Pendant de très longues années M. Widmer a œuvré bénévolement au sein de notre Association. Il s'occupait notamment de préparer notre comptabilité et d'effectuer des statistiques relatives à nos activités. Son approche compétente et de bon sens a toujours contribué à maintenir le cap quant aux objectifs que s'est fixé notre Association, voilà presque 20 ans. Nous le regrettons et le remercions chaleureusement.

Dès 2009, une autre personne sera sollicitée pour rejoindre l'équipe du Comité.

3. Personnel engagé

Au cours de l'année 2007, notre Association a travaillé avec 24 personnes dont la plupart, sans qualifications professionnelles. Par rapport aux années précédentes, nous constatons que les personnes engagées restent plus longtemps chez nous. Une dizaine d'entre elles est resté entre 6 et 12 mois. Un groupe de 4 personnes est dans l'entreprise depuis plus d'un an. La moyenne d'âge de nos ouvriers se situe entre 25 et 35 ans. 1 ouvrier reste à OK forêt en attente de son procès depuis presque 2 ans.

Il convient de noter la difficulté pour nos employés, de trouver un nouvel emploi, et ceci même dans le domaine du jardinage car elles ne possèdent souvent que la formation et l'expérience que leur a apporté notre Association.

Les deux responsables d'OK Forêt encadrent 10 à 12 personnes en permanence ; ils sont secondés par deux chefs d'équipe.

Suivi des ouvriers

Pour palier au souci de l' « après OK Forêt », nous avons pu mettre en place dès novembre 2007 un suivi de nos ouvriers sur la base de l'activité déployée par M. Jean-Pierre Baillif, secrétaire-trésorier de l'Association. Il a été décidé que M. Baillif s'entretiendra 2 fois par mois avec les responsables et les ouvriers. D'autre part, nous allons collaborer avec JOB service et plus particulièrement avec M. Eric Desmon qui a présenté le concept mis en place par JOB service à la réunion de notre Comité en novembre 2007. Un site internet « Parcours.ch » permet aux Associations de se faire connaître et propose en ligne des profils de curriculum vitae anonymes. Au cours de l'année 2007 sur 35 profils proposés, les deux tiers des personnes ont trouvé un emploi, un apprentissage ou une formation dans une entreprise. Ces nouvelles actions sont prometteuses et nous pourrons ainsi concrétiser notre aide dans l' « après-OK Forêt » qui représente souvent une source d'angoisse pour nos ouvriers.

Période de travail des ouvriers

- de 15 jours	2
De 15 jours à 2 mois	5
De 1 à 6 mois	5
De 6 a 12 mois environ	6
De 1 an à 2 ans	5
+ de 5 ans	1
Qualification des ouvriers	Adressé par
Aucune formation : 12	Carrefour Prison : 1
Début d'apprentissage : 9	Services sociaux : 7
CFC : 2	Service d'insertion et probation 1
Début maturité 1	Avocats : 7
	Démarches directes : 3
	Associations : 1
	Job service : 4

4. Formation

Comme nous l'avions souhaité en 2006, deux nouvelles personnes ont participé au cours de machiniste organisé par l'IFAGE et ont réussi leur examen. Quatre personnes se sont rendues au cours de bûcheronnage organisé au Mont-sur-Lausanne. Une personne a passé son permis de conduire. Notre activité étant surtout basée sur les déplacements de site à un autre site, il est indispensable qu'en plus des deux responsables, un, voire plusieurs ouvriers aient leur permis de conduire.

Trois personnes (dont un responsable) ont participé à la journée organisée à l'Ecole de Lullier sur la formation aux mesures de précaution contre la dissémination du chancre coloré du platane.

Nous devons ici remercier chaleureusement JTI pour son aide financière qui nous a permis d'offrir ces formations à nos ouvriers.

5. Rapport du trésorier

Bien que les recettes de l'année 2007 soient en léger fléchissement par rapport à celles de 2006, l'activité de notre Association reste stable et saine.

Grâce à l'équipe d'encadrement et à la secrétaire, toujours très motivés, la gestion de l'entreprise sociale est bien maîtrisée. Malheureusement les préoccupations de trésorerie occupent une place importante dans cette gestion. Aussi, si en fin de mois nos débiteurs tardent à régler leurs factures, il faut jongler avec les nombreux paiements à faire. Les trois premiers mois d'une nouvelle année sont particulièrement critiques. La somme que représentent les assurances en tout genre, les décomptes définitifs d'AVS, de 2e pilier mettent pour un certain nombre de semaines nos liquidités en péril ! De plus, notre Association ne possède pas de réserve pour remplacer une machine ou un véhicule par exemple ! Ces problèmes engendrent des pertes de temps et d'énergie, un meilleur fonds de trésorerie permettrait à notre Association de mettre toute son énergie au soutien des personnes dans leur réinsertion sociale, ce qui est son principal objectif.

6. Les travaux d'OK Forêt

L'année 2007 par rapport à 2006 a été stable. Nous avons maintenu notre chiffre d'affaires. Le Service des Ecoles de la Ville de Genève est notre plus grand fournisseur de travail et nous le remercions pour la confiance qu'il nous témoigne de puis d'ailleurs de longues années déjà. L'activité de 2007 a également été soutenue par nos nombreux clients privés (environ 200 personnes) et par d'autres organismes officiels (Etat et Communes de Genève, régies immobilières, organismes internationaux, BIT et OMS etc...). La fidélité de nos « clients » est remarquable et nous encourage à poursuivre nos efforts. Nos deux maîtres socio-professionnels, MM. Paul Monnet et Jean-Luc Sibué, chacun entourés d'une équipe d'ouvriers non- spécialisés oeuvrent sans relâche à la bonne marche de notre petite entreprise sociale.

Après des années de forte croissance, l'activité semble avoir atteint un rythme de croisière avec un niveau d'activité stable. Etant donné les objectifs que nous nous sommes fixés, nous devons veiller à rester une petite entreprise à taille humaine afin de garder la capacité d'encadrer au mieux les personnes en difficulté que nous engageons.

Depuis 2001, une deuxième équipe est venue renforcer celle existante. Elle a permis de créer d'autres postes de travail afin de pouvoir répondre à une demande en croissance de personnes en difficulté.

Les travaux que nous effectuons sont très variés. A part l'entretien des parcs d'organisations internationales, nous pouvons être amenés à construire des murets, aménager des piscines ou autre aménagement paysager entier autour d'une bâtisse. On peut dire que nos ouvriers participent au bonheur des enfants du canton de Genève puisque nous sommes chargés par le Service des Ecoles de la Ville de très nombreux aménagements et de l'entretien des places de jeux !

Comme nous le soulignons à chaque fois, ces personnes en difficulté sociale et morale reprennent confiance au contact du travail en plein air qui leur est proposé. D'autre part, notre rythme de travail est identique à celui d'entreprises commerciales, ce qui est un atout supplémentaire pour nos ouvriers lorsqu'ils seront appelés à se lancer sur le marché du travail ordinaire.

Il convient également de noter les difficultés rencontrées pour nous faire de nouveaux clients. Chaque année nous entreprenons de nouvelles démarches auprès des Communes ou en distribuant un papillon informatif dans les boîtes aux lettres. Chaque année quelques clients privés disparaissent, quelques contrats se terminent et ne sont pas renouvelés.

Durant l'hiver, en plus des contrats annuels d'entretien, le Service « Domaine Nature et Paysage » nous confie des missions particulières d'entretien des réserves naturelles et de pose de clôtures. Aussi nous pouvons maintenir un taux d'activités régulier.

Agence immobilière DOMICIM : aménagement paysager

B.T.E.E. : entretien au Bois de la Grille

BIT : contrat d'entretien du jardin du BIT + divers travaux d'aménagements paysagers.

Commune de Collex-Bossy : entretiens divers

Commune de Lancy : Nettoyage rivière + divers entretiens espaces verts

Commune de Meyrin : Entretien d'espaces verts.

Commune d'Onex : travaux d'entretien forestier.

Commune de Plan-les Ouates : Taille des haies.

Commune de Vernier : Travaux d'aménagements paysagers + divers entretiens espaces verts.

Commune de Versoix : Entretien et pose de barrières

Coopérative le Carillon : entretien espaces verts.

Clientèle privée : **144** clients privés répartis essentiellement sur la Rive droite de Vernier à Saint-Cergue dont **24** avec contrat annuel d'entretien.

DAEL (conciergerie) : entretien de la propriété la Pastorale.

EPG : Abattage, élagage, divers entretiens espaces verts dans le canton.

Etat de Genève, Domaine Nature et Paysage : Entretien réserves naturelles sur le canton. Entretien des chemins dans massifs forestiers. Traitement des lisières. Aide aux

commandes de bois + autres entretiens.

Hospice général : entretien d'espaces verts et travaux forestiers dans le canton.

INGEBAT (Cénacle) : aménagement et travaux d'entretien + élagage

Les Mimosas Sàrl et La Rhodanienne SA : entretien d'espaces verts et divers travaux d'aménagement.

Mission du Kazakstan : contrat d'entretien des espaces verts.

OMS : contrat d'entretien espaces verts et travaux d'aménagements paysagers. Prêt d'un ouvrier jardinier à l'année

Paroisse protestante de Versoix : entretien d'espaces verts et du parking.

Poste suisse : Travaux d'abattage d'arbres.

Pro-Natura : entretien à la réserve de Mategnin

Régie Brun, Régie Brolliet, Régie Daudin,: entretien espaces verts et travaux paysagers.

SIG : Divers travaux d'entretien d'espaces verts dans le canton

TPG : entretien d'espaces verts et parkings à la Jonction

Ville de Genève - Service des écoles: divers entretiens d'espaces verts et divers travaux d'aménagements dans écoles et places de jeux

Ville de Genève - SEVE : entretien d'espaces verts à la Pastorale et entretien talus St Jean

TAUX DE REPARTITION DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Etat de Genève, Domaine et Paysage : **11 %**

OMS : **11 %**

BIT : **13 %**

Ville de Genève (SEVE), Communes de Collex-Bossy, Lancy, Meyrin, Onex, Vernier, Versoix : **5 %**

Ville de Genève, Service des Ecoles : **13 %**

Services immobiliers : SIG, DAP, Hospice général, de l'EPG et TPG : **4 %**

Régies immobilières : Brun et Cie, Brolliet, Daudin : **3%**

144 clients privés : **40 %**

REMERCIEMENTS

à M. Manuel Tornare, **Conseiller administratif** de la Ville de Genève

à la direction du **SEVE**

à Mme Irminger, du **Service des écoles** et institutions pour la jeunesse de la Ville de Genève

à la **Fiduciaire** Anne-Marie Parini

à MM. Mulhauser, Steinmann, Joly, Von Arx, Bourguignon, Jaggy du **Domaine Nature et Paysage**

aux **Communes** de Collex-Bossy, de Lancy, de Plan-les-Ouates, Meyrin, Onex, Vernier et Versoix

au **DAEL**

au Batim du **B.I.T.**

à l'**O.M.S.**

à la **Mission permanente du Kazakstan**

à M. Wenger des **T.P.G.**

à M. Echenard des **SIG**

au Service immobilier de l'**EPG**

à la **Paroisse catholique** de Carouge

à la **Rhodanienne SA** à Vernier

à la Pension **Les Mimosas** à Genthod

à la Société des **18 étoiles** à Genthod

aux **Paroisses protestantes** de Versoix, Champel, Genthod et Châtelaine

aux Régies **Brolliet, Brun et Daudin**

à la Coopérative **Le Carillon**

au **Cénacle**

au **Service immobilier de l'Hospice général**

à M. Vionnet du **CAP de la Ville de Genève**

à M. Miazza Sébastien de **PRO NATURA**

à M. Borgeaud de **B.T.E.E.**

au **Service de probation et d'insertion** et à **Carrefour-Prison**, pour leur précieuse collaboration

à **JOB Service**

au **Bateau Genève**

à **JTI** pour son soutien financier (formation des ouvriers)

à tous les **clients privés** qui nous font confiance.